

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 04 Mai 2022

Extrait du registre des délibérations

n° 2022-05-04-01

Date de la convocation
28/04/2022
Convoqués : 23
Présentes : 18
Représentés : 02
Absents : 03
OBJET :
Finances
2022
Budget principal
Budget Primitif
Approbation

L'an deux mil vingt deux, le quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Gérard LEROY, Vincent DAINE, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL ;

Étaient représentés : Madame Marylène FRANZ par Madame Marie-Hélène MARCEL et Madame Anne-Marie LATEUR par Madame Maryse-Corinne ROSE ;

Étaient absents : Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Monsieur Paulo MARCELO et Madame Karine PAGEAU ;

Madame Sonia DOUAY est désignée secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement		BP 2022
011	Charges à caractère général	605 360,00
012	Charges de personnel	836 500,00
65	Autres charges de gestion courante	600 050,87
66	Charges financières	45 500,00
67	Charges exceptionnelles	700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	92,60
014	Atténuations de produits	33 067,00
023	Virement à la section d'investissement	260 308,53
042	Opérations d'ordre entre sections	27 140,05
TOTAL DEPENSES		2 408 719,05

Recettes de fonctionnement		BP 2022
013	Atténuation de charges	70 000,00
70	Produits des services	17 790,00
73	Impôts et taxes	1 137 020,60
74	Dotations et participations	899 387,00
75	Autres produits de gestion courante	35 522,14
RECETTES REELLES		2 159 719,74
77	Produits exceptionnels	0,00
TOTAL RECETTES		2 159 719,74
002	Excédent reporté	293 255,49
TOTAL GENERAL		2 452 975,23

Envoyé en préfecture le 09/05/2022

Reçu en préfecture le 09/05/2022 2022-05-04-01

Affiché le 09/05/2022

ID : 080-218000099-20220504-DELIB2022050401-DE

Dépenses d'investissement		RAR 2021	BP 2022	TOTAL
001	Déficit reporté		137 587,05	137 587,05
10	Autres fonds		6 347,29	6 347,29
13	Subvention d'état		4 208,39	4 208,39
16	Remboursement capital emprunts		144 082,73	144 082,73
20	Immobilisations incorporelles	235 039,53	444 605,69	679 645,22
21	Immobilisations corporelles	173 422,87	1 025 350,80	1 198 773,67
23	Immobilisations en cours	0,00	2 210 196,00	2 210 196,00
Dépenses d'investissement total		408 462,40	3 972 377,95	4 380 840,35

Recettes d'investissement		RAR 2021	BP 2022	TOTAL
002	Excédent reporté 2021			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
1068	Affectation de résultat 2021		134 827,00	134 827,00
10	Dotations, fonds divers	37 500,00	72 200,45	109 700,45
13	Subventions	373 722,45	1 652 376,87	2 026 099,32
16	Emprunts		1 665 890,00	1 665 890,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00
21	Opérations d'ordre - Terrains		156 875,00	156 875,00
28	Amortissements		27 140,05	27 140,05
040	Immobilisations corporelles			0,00
TOTAL		411 222,45	3 709 309,37	4 120 531,82
021	Besoin autofinancement			260 308,53
Recettes d'investissement total		411 222,45	3 709 309,37	4 380 840,35

Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le budget primitif 2022

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

